

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du 10 février 2025
Cafétéria de l'édifice Saint-Isidore local #210
18h30
Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
Sont présents	
Madame Geneviève Rodier	Présidente du comité
Madame Ariane Chiasson	Représentante des parents
Madame Fanny Corbeil	Représentante des parents
Madame Jessica Desjardins	Représentante des parents
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentante des parents
Madame Véronique Lemire	
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Madame Patricia Lefrancois	Enseignante
Madame Vicky Carrière	Enseignante
Madame Josyane Marcil	Technicienne du service de garde
Madame Mélanie Vaillancourt	Secrétaire d'assemblée / Représentante du personnel de soutien
Membres absents	

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Geneviève Rodier, présidente du conseil d'établissement 2024-2025, procède à l'ouverture de la séance à 18h31.

2. Mot de bienvenue et présences

Madame Geneviève Rodier souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Madame Rodier constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

4. Questions du public

Aucun public.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que la présidente et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 10 février 2025 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 février 2025.

résolution : CÉ-2024-2025-763

6. Suivi du procès-verbal du 25 novembre 2024

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité ;

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024.

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 25 novembre tel que déposé.

résolution : CÉ-2024-2025-764

7. Bilan mi-année et suivi de projet éducatif

Madame Véronique Lemire parle du bilan de mi-année. Les objectifs de réussite sont atteints. Elle discute des mesures qui ont été mises en place en début d'année scolaire, telles que la collaboration entre l'orthopédagogue et l'orthophoniste, qui ont travaillé de pair, ce qui a permis de mieux cibler les élèves avec difficulté.

Après la semaine de relâche, le comité d'enseignants participera à une formation littéraire, ce qui permettra aux élèves de passer un autre niveau.

Les réservations pour les activités culturelles à venir ont été faites, telles que le Salon du livre de Roussillon et la sortie à l'Orchestre symphonique de Longueuil, en avril prochain.

Un inventaire numérique a été fait afin de savoir ce qu'il manque pour venir en aide aux élèves pour augmenter leur réussite.

8. Parascolaire (activités acceptées via FORM)

CONSIDÉRANT que les activités parascolaires ci-dessous ont été approuvées à l'unanimité préalablement par les membres du conseil d'établissement via consultation FORMS ;

EN CONSÉQUENCE, les activités parascolaires « Badminton – 1^{ère} à 4^e année », « Flag-football – 3^e et 4^e année » et « Volley-ball – 5^e et 6^e année » sont approuvées à l'unanimité.

résolution : CÉ-2024-2025-765

9. Grille-matière 2025-2026 et Horaire de l'école 2025-2026

Madame Véronique Lemire explique que l'équipe école s'est questionné sur la possibilité de changer la grille-matière, afin de remplacer la musique par la danse pour le premier cycle et l'art dramatique pour le deuxième et troisième cycle.

Un vote a été tenu au sein de l'équipe école et le résultat était égal entre le changement proposé et le statu quo.

CONSIDÉRANT que le vote tenu au sein de l'équipe école n'a pas été concluant ;

IL EST PROPOSÉ par madame Fanny Corbeil d'approuver la grille-matière 25-26 telle que présentée par madame Lemire, sans y apporter de changement.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, la grille-horaire 2025-2026 telle que présentée.

résolution : CÉ-2024-2025-766

10. Budget révisé de l'établissement

Madame Véronique Lemire nous présente le budget initial versus le budget révisé. Celle-ci mentionne qu'elle participera à une réunion prochainement pour l'embellissement de la cour d'école. Aucune date est établie pour ces éventuels travaux.

CONSIDÉRANT le budget révisé présenté par Madame Lemire ;

IL EST PROPOSÉ par madame Jessica Desjardins d'approuver le budget révisé ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le budget révisé tel que présenté.

résolution : CÉ-2024-2025-767

11. Mesures dédiées et protégées

Madame Véronique Lemire nous fait part des grandes lignes concernant les annexes, ce qui est reportable ou non reportable.

12. Suivi club proactif

Madame Geneviève Rodier fait état des activités du Club proactif :

- Les messages de persévérance scolaire écrits par les parents dans l'application PADLET a été un franc succès ;
- Pour la St-Valentin, une activité de décoration de biscuits aura lieu dans les classes de 6^e année ;
- Le Carnaval d'hiver de l'école aura lieu le 12 février prochain, dans la cour de l'école Saint-Isidore. Plusieurs parents ont répondu à l'appel en tant que bénévoles afin de rendre cette journée sécuritaire et agréable ;
- Les 19-20-21 mars, une petite visite à la cabane à sucre La Branche est prévue pour tous les élèves de l'école. Un horaire par classe est distribué ;
- La semaine du 21 avril sera la semaine de la reconnaissance du personnel de l'école ;
- Le 7 juin aura lieu la deuxième édition du Festival sportif dans la ville de Saint-Isidore. Madame Marie-Maude Dubuc nous présente l'évènement ainsi que l'organisation autour de cette journée.

13. Activités des finissants

La fête des finissants de 6^e année approche. Madame Patricia Lefrançois, représentante du comité du conseil étudiant, nous mentionne les activités reliées à cette journée.

Le conseil étudiant a décidé que cette journée sera un diner pizza, ainsi que des jeux et activités entre les élèves pendant les heures d'école.

14. Éducation à la sexualité

Madame Véronique Lemire mentionne que des bénévoles de la bibliothèque ont soulevé des questions à propos de certains livres présents sur les rayons abordant la sexualité. Elles voulaient s'assurer qu'ils étaient adéquats dans le contexte d'une école primaire.

Madame Lemire explique que ces livres ont été analysés et il a été évalué qu'avec un accompagnement pédagogique adéquat, ils sont pertinents dans l'éducation à la sexualité.

15. Frais facturés aux parents

Madame Véronique Lemire fait part des effets scolaires et des manuels que les parents doivent se procurer.

CONSIDÉRANT que les frais facturés aux parents proposés sont stables ;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Rodier d'approuver les frais facturés aux parents tels que présentés ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les frais facturés aux parents tels que présentés.

C# résolution : CÉ-2024-2025-768

16. Information du personnel de l'école et du CÉ

16.1 Correspondance de la présidente

Madame Geneviève Rodier souligne la grande implication des parents pour toutes les activités reliées à l'école. Ceci porte fruit et nous voyons le dynamisme que celui-ci apporte dans l'environnement de l'école. Elle mentionne que les élèves sont bien dans leur milieu scolaire.

16.2 Informations du représentant du comité de parents

Madame Fanny Corbeil mentionne qu'il aura une réunion dans la semaine du 21 février pour élire un bénévole de l'année. D'un commun accord, le nom de la bénévole élue sera Geneviève Rodier.

16.3 Mot de la directrice

Madame Véronique Lemire mentionne que notre milieu est dynamique grâce à la grande implication des parents et que ceux-ci sont d'une grande ouverture d'esprit.

16.4 Mot des enseignants

Madame Patricia Lefrancois mentionne que le projet de sortie culturelle à Ottawa est un très beau projet. Celui-ci permet aux élèves, ainsi qu'au personnel accompagnateur, de vivre une belle expérience.

16.5 Mot de la technicienne en service de garde

Madame Josyane Marcil mentionne que le milieu du service de garde ainsi que l'ensemble de l'école et des parents est un très beau milieu.

16.6 Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Mélanie Vaillancourt mentionne que la facilité de relation avec les enseignants (es) et les parents en tant que secrétaire est facile.

17. Varia

Aucun point à ajouter n'est ajouté.

18. Bilan de la rencontre

Ce fut une très belle rencontre, l'efficacité et le déroulement harmonieux sont soulignés. Madame Lemire remercie les membres parents pour leur implication et leur présence.

19. Prochaine rencontre

Comme établi aux calendriers des réunions du conseil d'établissement, la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement se tiendra le 14 avril 2025 à 18 h 30 à l'édifice Saint-Isidore.

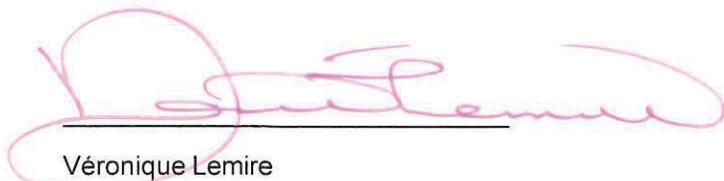
20. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20h41.

résolution : CÉ-2024-2025-769



Véronique Lemire
Directrice



Geneviève Rodier
Présidente CÉ 24-25

/mv